



Au moment où la crise de recrutement devient très préoccupante, le gouvernement serait bien inspiré d'entendre cet avertissement de l'OCDE : « Le niveau de salaire et les conditions de travail sont des atouts importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité ».

La France en a les moyens ; elle consacre actuellement une plus faible part de ses richesses à la rémunération des enseignants que la plupart des pays comparables. Parmi les pays de l'OCDE, la France est au 22ième rang des 34 pays étudiés pour le niveau des salaires versés aux enseignants après 15 ans d'exercice. Durant les 25 dernières années, le salaire des enseignants a baissé de 20 % en France, tandis qu'il s'est accru dans 2/3 des pays de l'OCDE.

Hélas, le nouveau gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure à la fois de la perte de pouvoir d'achat subie par les enseignants et de la crise de vocations à laquelle il se trouvera bientôt confronté. L'annonce du gel du point d'indice pour 2013 va encore aggraver la situation.

Désormais, la seule façon de voir son salaire augmenter est le passage à l'échelon supérieur (et les heures supplémentaires, quand elles sont défiscalisées...). Dans ce contexte, si l'avancement avait lieu au rythme le plus favorable pour tous (comme c'est le cas pour les chefs d'établissements), ce serait un moindre mal.

Or, ce n'est pas le cas, puisque des quotas fixent arbitrairement la proportion de collègues promus au grand choix ou au choix. Par ailleurs, la promotion à l'échelon supérieur dépend pour partie de la note pédagogique, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne correspond pas toujours aux « mérites » de l'enseignant. Tout dépend en effet de la fréquence des inspections, très variable d'une discipline à l'autre, voire d'un établissement à un autre... A titre d'exemple, en lettres, nous avons dénombré 52 retards d'inspection (5% de l'ensemble des professeurs de lettres), en SES, 17 retards d'inspection (17,5 % des collègues) et pas un seul en mathématiques, en espagnol ou en allemand. Comment expliquer que 38,6 % des retards d'inspection concernent l'arc Belfort-St Loup sur Semouse ? Comment justifier de retards d'inspection de plus de 20 ans ? Quelle politique de compensation ?

Chaque année, nous soulevons le problème dans le cadre de l'avancement d'échelon ET dans le cadre de l'accès à la hors-classe, et chaque année, on nous répond que les corps d'inspection font au mieux. Mais au mieux, ce n'est pas suffisant pour tous. Nous tenons à votre disposition une liste des enseignants certifiés en activité dont la dernière inspection est antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2006, et espérons que leur situation sera traitée en priorité durant l'année scolaire.